

M. EARL: Pour le syndicat, non. Je dois peut-être préciser que les résultats pour le lin 1948 sont compris dans ces chiffres, mais que ce n'est pas définitif.

M. ARGUE: Ces pertes en majeure partie sont antérieures à la formation de la Commission.

M. EARL: Non, c'est le résultat de l'opération financière de la Commission pour la période 1935-1949.

M. FAIR: Il serait peut-être à propos d'indiquer ce que représentent pour les producteurs de blé des provinces des Prairies les subsides aux consommateurs canadiens pendant la durée de la guerre.

M. EARL: Pour la division du blé de l'est, le blé de l'Ontario, \$316,020.60.

Le très hon. M. HOWE: Qui a soldé ces pertes?

M. EARL: Le gouvernement a payé en entier.

Le très hon. M. HOWE: Merci bien!

M. GOUR: Qu'en a-t-il coûté au cultivateur de l'Est? Pendant tout ce temps le prix a été fixé par le gouvernement. Par voie de compensation, vous devez tenir compte de ce fait.

M. CHARLTON: C'étaient des pertes d'année en année, de 1939 à 1941.

M. EARL: Sur le blé d'Ontario?

M. CHARLTON: Sur le blé d'Ontario?

M. EARL: Non. Au compte paiements pour le blé Ontario 1946.

M. Charlton:

D. C'est une compensation partielle pour les pertes subies.—R. Il y a deux autres points, je crois, sur lesquels nous avons promis d'apporter des explications. J'ai les renseignements avec moi. M. Argue s'est enquis du prix de base pour la catégorie 2. De juillet 1946 à juillet 1948, nous avons maintenu le prix f. à b. aux ports de l'Est, pour le Manitoba nord n° 1 de la catégorie 2 à environ 20 cents le boisseau au-dessus du cours, f. à b. Baltimore, pour le n° 1 dur d'hiver, d'une teneur ordinaire en protéine. Cet écart reposait sur une bonification de 15 cents le boisseau à cause de la teneur en protéine du blé canadien et une bonification de 5 cents le boisseau pour la différence de qualité entre la catégorie n° 1 et la catégorie n° 3 du Manitoba nord.

D'août 1948 à juillet 1949, la prime sur le blé canadien est disparue complètement, si bien qu'en mai 1949 le prix a glissé jusqu'à 33 cents au-dessous du cours, f. à b. Baltimore, pour le n° 1 dur d'hiver. Au 31 juillet 1949, le prix était remonté à 11 cents au-dessous.

A partir d'août 1949, nous avons laissé s'accroître l'écart au point que le prix a atteint 35 cents le boisseau au-dessous du prix de base Baltimore-côte de l'Est du Canada. Cet écart correspondait à une équivalence de 19 cents au-dessous du prix pour le n° 1 dur d'hiver en entrepôt à Kansas-City, comparative-ment à notre prix en entrepôt à Fort-William (compte tenu d'un escompte de 10 p. 100 sur la devise canadienne). Depuis le 6 décembre, nous avons continué à élargir l'écart jusqu'au point que le prix pour le n° 1 Manitoba nord en entrepôt à Fort-William ou à Port-Arthur est aujourd'hui de 35 cents le boisseau au-dessous du prix pour le n° 1 dur d'hiver en entrepôt à Kansas-City.

L'autre question, je crois, a été posée par M. Jutras; elle portait sur le coût d'expédition du blé à Liverpool par les ports du Saint-Laurent. Actuellement, le prix du blé expédié des entrepôts de la tête des Grands lacs à Liverpool s'établit ainsi: nord n° 2 en entrepôt à la tête des Grands lacs, \$2.03; frais de